

# FAUX-PLANCHER VARIAFLOOR



## Instructions du fabricant

### Propriétés

- Pour garantir une exécution parasismique conforme à la zone, les exigences doivent déjà être prises en compte lors de la planification du projet.
- Le faux-plancher peut être construit avec des supports réglables en hauteur, de 0,3 m à 1,5 m.
- Le montage résistant à la compression selon la norme EN 62271-202 est assuré par des verrous à pêne tournant.
- Certaines zones peuvent être adaptées à des charges utiles accrues.



### Installation et montage

- L'installation et le montage du VARIAFLOOR sont à exécuter conformément au plan d'exécution.
- Les consignes de sécurité telles que la protection antichute, etc. doivent être respectées en tout temps.
- Les supports de plancher et le cadre de base sont à fixer à la structure du bâtiment.
- Les appuis sont à fixer sur les panneaux du plancher.
- Le VARIAFLOOR doit être mis à la terre conformément à son utilisation prévue.
- La plaquette signalétique, avec les détails quant à la charge utile, doit être apposée de manière bien visible.
- Pour la pose d'installations au-dessus du faux-plancher VARIAFLOOR, un revêtement temporaire en tôle est recommandé, afin d'éviter les ornières et surcharges partielles.
- Les composants d'installation tels qu'ensembles d'appareillages, etc. doivent être protégés contre le basculement au moyen d'une fixation murale ou au plafond.

### Consignes de nettoyage

- Les surfaces sont à nettoyer à l'eau, resp. au jet de vapeur.

### Données techniques

Panneaux du plancher	Stratifié de bouleau, film phénolique sur les deux faces
Dim. des panneaux	Variable, épaisseur 27 mm
Qualité	EN314-3 convient à l'utilisation en extérieur
Profil de base	Aluminium
Appuis	Appui et pied en aluminium, plaque frontale en acier galvanisé
Hauteur des supports	De 200 – 1400 mm, plage de réglage $\pm$ 50 mm
Charge utile (standard)	500kg/m <sup>2</sup>

F. Borner AG se tient volontiers à votre disposition pour toute question.